

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)



## 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

<b>Nom:</b>	Bullseye Oil Based Primer 1 Gal	<b>Date de Révision:</b>	4/18/2016
<b>Product Identifier:</b>	03541	<b>Société/Entreprise:</b>	5/6/2015
<b>Classe/Utilisation du Produit:</b>	Aucune information.		
<b>Société/Entreprise:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA	<b>Fabricant:</b>	Rust-Oleum Corporation 11 Hawthorn Parkway Vernon Hills, IL 60061 USA
<b>Préparée par:</b>	Service des affaires réglementaires		
<b>Numéro de téléphone d'urgence:</b>	Hotline de 24 heures: 847-367-7700		

## 2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



Mention d'avertissement

Danger

### MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable, catégorie 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Allergène cutané, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer.

### SGH étiqueter les conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.
P261	Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, ou aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281	Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité de prudence  
SGH

P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 3. Information sur les composants

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

<u>Nom chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>Wt.% Range</u>	<u>Symbols GHS</u>	<u>Phrases GHS</u>
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	10-25	GHS08	H304-340-350
Talc	14807-96-6	2.5-10	Not Available	Not Available
Dioxyde de Titane	13463-67-7	2.5-10	Not Available	Not Available
Kaolinton	1332-58-7	2.5-10	Not Available	Not Available
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	2.5-10	GHS02-GHS07-GHS08	H226-304-315-319-332-335
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	2.5-10	GHS07-GHS08	H304-332-340-350
Nonane	111-84-2	1.0-2.5	GHS07	H332
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	0.1-1.0	Not Available	Not Available
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	0.1-1.0	GHS05-GHS06	H302-312-317-318-331
Silice Cistalline	14808-60-7	0.1-1.0	Not Available	Not Available

### 4. Premiers secours

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer à l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins médicaux si une irritation se développe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, consulter un médecin.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Garder les contenants hermétiquement fermes. Liquide et vapeurs combustibles. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

### 6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité du produit et sur les étiquettes, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49 degrés C (120 degrés F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protéger en conséquence. Éviter la chaleur excessive.

## 8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV-TWA	ACGIH TLV-STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL-CEILING
Distillats, Hydrotreated, Léger	64742-49-0	20.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Talc	14807-96-6	10.0	2 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	N.E.	N.E.
Dioxyde de Titane	13463-67-7	10.0	10 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup>	N.E.
Kaolinton	1332-58-7	5.0	2 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	15 mg/m <sup>3</sup>	N.E.
Solvant Naphta, Aromatique Léger	64742-95-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
1,2,4-Triméthylbenzene	95-63-6	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Nonane	111-84-2	5.0	200 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Hydrated aluminum magnesium silicate	12174-11-7	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Methyl ethyl ketoxime	96-29-7	1.0	10 ppm	N.E.	N.E.	N.E.
Silice Cristalline	14808-60-7	1.0	0.025 mg/m <sup>3</sup>	N.E.	N.E.	N.E.

### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**Équipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour éviter le contact prolongé avec la peau. Les gants en nitrile ou en néoprène peuvent offrir une protection cutanée suffisante.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Caractéristiques:</b>	Liquide	<b>État Physique:</b>	Liquide
<b>Odeur :</b>	Comme un solvant	<b>Seuil de l'odeur:</b>	N.E.
<b>Relative Density:</b>	1.552	<b>pH:</b>	N.A
<b>Point de congélation, ° C:</b>	Non déterminé	<b>Viscosité:</b>	Non déterminé
<b>Solubilité à l'eau:</b>	Aucune information.	<b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b>	Non déterminé
<b>Decomposition Temp., °C:</b>	Non déterminé	<b>Explosive Limits, vol%:</b>	0.8 - 6.6
<b>Plage du point d'ébullition:</b>	159 - 197	<b>Point d'éclair, °C:</b>	42
<b>Inflammabilité:</b>	Supporte la combustion	<b>Auto-ignition Temp., °C:</b>	Non déterminé
<b>Taux d'évaporation:</b>	Plus lent que l'Éther	<b>Pression de vapeur, mmHg:</b>	Non déterminé
<b>Densité de vapeur:</b>	Plus lourd que l'air		

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et réactivité

**Conditions à éviter:** Eviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Évitez le contact avec les acides forts et les bases fortes.

**INCOMPATIBILITÉ:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

**POLYMÉRISATION DANGEREUSE:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** La substance cause l'irritation modérée des yeux.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** La substance peut provoquer une légère irritation cutanée.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Irritant pour le nez, la gorge et les voies respiratoires. Nocif si ingéré.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des recherches ont établi un lien entre la surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants et les lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérigène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTRÉE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	LD50 par voie cutanée	Vapeur CL50
64742-49-0	Distillats, Hydrotreated, Léger	>5000 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	>4951 mg/L Rat
14807-96-6	Talc	6000	N.I.	30
13463-67-7	Dioxyde de Titane	>10000 mg/kg Rat	2500 mg/kg	N.I.
1332-58-7	Kaolinton	5500 mg/kg	N.I.	25
95-63-6	1,2,4-Triméthylbenzene	3280 mg/kg Rat	>3160 mg/kg Rabbit	18 mg/L Rat
64742-95-6	Solvant Naphta, Aromatique Léger	8400 mg/kg Rat	>2000 mg/kg Rabbit	N.I.
96-29-7	Methyl ethyl ketoxime	930 mg/kg Rat	1100 mg/kg Rabbit	>4.8 mg/L Rat
14808-60-7	Silice Cristalline	5500 mg/kg Rat	5500	100 mg/L

N.I. - Aucune Information

## 12. Informations écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Éliminer le produit conformément aux règlements et ordonnances municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

	<u>National (USDOT)</u>	<u>International (IMDG)</u>	<u>Aérien (IATA)</u>	<u>TDG (Canada)</u>
<b>UN Number:</b>	N.A	1263	1263	N.A
<b>Nom UN::</b>	Non réglementé	Peintures, Vernis, Diluants	Peintures, Vernis, Diluants	Non réglementé
<b>Classe de danger :</b>	N.A	3	3	N.A
<b>Groupe d'emballage:</b>	N.A	III	III	N.A
<b>Quantité Limitée:</b>	Non	Yes, >5L No	Yes, >5L No	Non

## 15. Informations réglementaires

### Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

RISQUE D'INCENDIE, Risque aigu pour la santé, RISQUE DE SANTE CHRONIQUE

#### SARA SECTION 313:

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

#### Nom chimique

1,2,4-Triméthylbenzene

#### N° CAS

95-63-6

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

#### Nom chimique

Nonane

Bentonite Ammonium Quaternaire Alkyle

#### N° CAS

111-84-2

68953-58-2

**16. Autres informations****Evaluations HMIS****Santé:** 2      **Inflammabilité:** 2      **Risque physique:** 0      **Protection individuelle:** X**Classements NFPA****Santé:** 2      **Inflammabilité:** 2      **Instabilité** 0**LES COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS, g/L:** 347**CE DATE DE RÉVISION:** 4/18/2016

**MOTIF DE LA RÉVISION:** Product Composition Changed  
Substance and/or Product Properties Changed in Section(s):  
01 - Identification  
02 - Hazard Identification  
05 - Fire-fighting Measures  
09 - Physical & Chemical Properties  
14 - Transport Information  
15 - Regulatory Information  
16 - Other Information  
Déclaration (s) Changé

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.